

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DELIBERATION N° 38/2021**

Séance du 16 octobre 2021

OBJET : Attribution d'une subvention.Afférents au Conseil : 10
Membres en exercice : 10Date de la convocation : 08/10/2021
Date d'affichage : 08/10/2021
Ayant délibéré : 9
Votés Contre : 0
Votés Pour : 9
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et un, le seize octobre à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur BASTIANELLI Francis a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	M. BRUNETTI Alain
M. POLI Jean-Baptiste	M. BRANDIZI Pierre
M. MARTINO Enzo	
M. FOATELLI Jean-Claude	Etaient absents
M. BASTIANELLI Francis	M. VANNI Alain
M. CASALTA Jean-Philippe	
Mme GUIQUET Sandra	

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la demande de subvention formulée par l'association L'ATTRAPE RÊVES parvenue en Mairie le 17 septembre 2021 :

- **L'ASSOCIATION L'ATTRAPE RÊVES** sollicite une aide financière.

L'association dont le Président est Bastien Caraccioli, organise des manifestations sportives et sociales autour de la mise en valeur du patrimoine dans les villages, mais également des interventions dans différents milieux afin de promouvoir les valeurs du sport.

Après avoir ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux organismes et associations les subventions suivantes pour un montant total de 350 euros :

L'ASSOCIATION L'ATTRAPE RÊVES : 350 euros.



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 16/10/2021

Le Maire

Jean-Luc MILLO

